

> POURQUOI RÉALISER L'AXE AU LIEU DE RENFORCER L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN ?

L'offre de transports en commun est déjà très développée : un touriste sur trois utilise un moyen de transport collectif en période de pointe, un résultat remarquable.

> La capacité de transport ferroviaire n'est pas extensible : lors des samedis d'hiver, la voie unique desservant Bourg-Saint-Maurice est utilisée à son maximum.

> La question d'un effort supplémentaire à fournir pour répartir les départs et arrivées sur trois jours (vendredi, samedi et dimanche) est soulevée régulièrement. Les professionnels du tourisme sont d'ores et déjà mobilisés mais une telle évolution prend du temps. Elle ne pourra à elle-seule améliorer de manière suffisante les conditions de circulation.

> COMMENT L'AXE VA-T-IL ÊTRE FINANCÉ ?

Cette opération sera financée à 100% par le Département au titre du Plan qualité routes, mis en œuvre en partenariat avec les communes stations et les sociétés de remontées mécaniques de la Tarentaise.

> QUEL SERA L'IMPACT DE L'AXE POUR LES HABITANTS DU QUARTIER DES EPINES ?

Le choix définitif de la variante ne sera fait qu'une fois la preuve faite de sa compatibilité avec les projets de réaménagement du quartier Bulle. Ceux-ci devront intégrer des éléments permettant de limiter efficacement les nuisances, visuelles, acoustiques ou liées à la sécurité, des quartiers environnants comme celui des Epines. Les habitants de ce quartier attendent aujourd'hui des dessins d'architectes, maquettes permettant de comprendre le visage et l'organisation de ce réaménagement. Le Conseil général s'est engagé à faire réaliser ces documents, en lien avec les études d'urbanisme menées par la commune de Bourg-Saint-Maurice.

> LES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS SONT IMPACTÉS PAR LE PROJET. COMMENT CES ENJEUX SONT-ILS PRIS EN COMPTE ?

Les impacts agricoles et environnementaux ont été pris en compte dès l'élaboration des différentes variantes.

> Le Conseil général est bien conscient de l'enjeu des zones concernées par l'AOC Beaufort et de la nécessité de préserver les terres fourragères. C'est pourquoi, un bureau d'étude spécialisé a été désigné pour effectuer un état des lieux précis, analyser les impacts de la réalisation et, au besoin, proposer des mesures compensatoires. De plus, pour chacune des variantes étudiées, l'objectif est d'éviter le morcellement des parcelles en optimisant le tracé.

La possibilité de réaliser une tranchée couverte pour limiter l'impact sur les zones agricoles a immédiatement été envisagée puis abandonnée. La surface de talus in fine après travaux en entrée et sortie de la tranchée ouverte étudiée (non exploitable mécaniquement) s'approche des emprises d'une déviation sans tranchée épousant au mieux le terrain naturel.

> Concernant l'impact environnemental, la question de l'intégration du projet dans le site naturel des Marais a, entre autres, été soulevée. Ce sujet va être pris en compte dans l'étude d'impact global qui sera présentée à tous lors de l'enquête publique.

The logo for AXE features a stylized green 'A' followed by the letters 'XE' in a bold, black, sans-serif font.

Bourg-Saint-Maurice <> Séez

> **CONCERTATION
QUESTIONS | RÉPONSES**

LETTRE D'INFORMATION | JUIN 2010



CONSEIL GENERAL

> ÉDITO

L'AXE Bourg-Saint-Maurice <> Séez est la nouvelle voie proposée par le Département pour dévier le trafic routier des centres-villes de Bourg-Saint-Maurice et de Séez. Cet aménagement a pour objectif d'améliorer la qualité de vie et la sécurité de tous.

Ce projet, nous vous l'avons soumis afin de recueillir vos avis et remarques. Les différents tracés envisagés, les études réalisées et le tracé retenant la préférence du Conseil général ont été présentés lors de réunions publiques organisées en avril et mai à Landry, Bellentre, Bourg-Saint-Maurice et Séez.

Ces temps d'échanges ont fait émerger différentes interrogations et inquiétudes. Le Conseil général, à votre écoute, a apporté des réponses à un certain nombre d'entre elles et a décidé, pour répondre très précisément à vos attentes, de mener plusieurs études complémentaires qui seront réalisées ces prochains mois. Elles concernent notamment les impacts acoustiques et visuels pour les habitants du quartier des Épinés, les effets économiques pour les commerces des centres-villes de Bourg-Saint-Maurice et de Séez et les impacts agricoles dans la plaine de Séez. Un tracé supplémentaire entre Orbassy et Le Verney va également être étudié. Une fois ces études finalisées, les résultats vous seront présentés en détail.

Ce projet, nécessaire, doit être un projet porté par tous et au bénéfice de tous. Le Conseil général s'y engage.

Hervé Gaymard,
Président du Conseil général de la Savoie

> LA CONCERTATION : BILAN À MI-PAROURS

Le projet de l'AXE Bourg-Saint-Maurice <> Séez a été présenté lors de quatre réunions publiques :

- le 19 avril à Landry
- le 23 avril à Bellentre
- le 6 mai à Bourg-Saint-Maurice
- le 7 mai à Séez

De trois temps d'échanges :

- le 13 avril avec les habitants du quartier des Épinés
- le 3 mai avec les associations Bourg-Saint-Maurice 2020 et Bourg.com,
- le 25 mai, lors d'une visite sur le terrain à Orbassy, avec les représentants de Bourg-Saint-Maurice 2020

Outre les remarques formulées lors de ces rencontres, près de 400 personnes se sont exprimées sur le site internet ou par l'intermédiaire des registres déposés sur les lieux d'exposition. Cette lettre d'information a pour objectif de partager les questions et réponses échangées lors de ces réunions.

La concertation se poursuit jusqu'au 30 juin prochain, mais d'ores et déjà, le Conseil général s'engage à étudier ces sujets plus en détail (voir édito).

> DANS QUELLE MESURE L'AXE VA-T-IL PERMETTRE DE RÉSORBER LES BOUCHONS ? EST-CE VRAIMENT UNE SOLUTION EFFICACE ?

Les bouchons se forment essentiellement à la descente. L'Etat, gestionnaire de la RN 90, ne prévoyant pas d'en augmenter la capacité de façon significative entre Bourg-Saint-Maurice et Moûtiers, la seule solution pour améliorer la situation de blocage est d'intervenir sur Bourg-Saint-Maurice et à l'amont.

> L'AXE permettra d'éliminer tous les bouchons dans le sens montant dans Bourg-Saint-Maurice et Séez et de réduire significativement le temps d'attente dans le sens descendant. **Il ne réglera pas tous les problèmes de circulation mais permettra de les améliorer considérablement.**

Des interrogations ont été soulevées quant à la capacité des carrefours giratoires, en particulier celui prévu à l'entrée du 7^e BCA. Celui-ci aura une capacité d'écoulement supérieure à celle de l'actuel giratoire proche du « Mac Donald » grâce à un meilleur équilibre des trafics.

> L'intérêt de l'AXE ne se limite pas aux simples week-ends hivernaux. Toute l'année, il améliorera le cadre de vie et la sécurité des Borains et Séerains ainsi que la circulation de tous les usagers.

> Les modes de déplacements doux ne sont pas oubliés : l'AXE s'accompagnera de la création de pistes cyclables dans la continuité de celle arrivant au pont des Raves jusqu'aux centres de Bourg-Saint-Maurice et de Séez. Ce projet sera étudié en étroite concertation avec les deux communes.

> DÉVIER LE TRAFIC DU CENTRE-VILLE DE BOURG-SAINT-AURICE ET DE SÉEZ, N'EST-CE PAS METTRE EN PÉRIL L'ACTIVITÉ DES COMMERCES ?

Cette question voit s'affronter deux points de vue, le premier consistant à penser que plus le passage est important plus le commerce est actif ; le second mettant en avant que seule la possibilité de stationnement peut développer l'activité commerciale.

> Pour répondre aux inquiétudes exprimées, l'étude des impacts de l'AXE sur l'activité économique locale va être approfondie à la demande du Département. Le Conseil général souhaite pour cela travailler en collaboration étroite avec les associations de commerçants et la Chambre de commerce et d'industrie de la Savoie.

> Un soin spécifique sera apporté à l'aménagement des principaux carrefours en « porte d'entrée » de ville ainsi qu'à la signalisation touristique, en particulier celle de Montvalezan et La Rosière, qui fera l'objet de discussions approfondies avec les communes.
